

@fficiency K@rea

Retrouvez toutes nos fiches pratiques
sur notre site internet

efficiency-santeau travail.org



Découvrez nos kits
risques professionnels



Tél : 0 805 034 500

Mail : contact@efficiency.org

Siège social : 33 rue de Naples – 75008 Paris

Version 2026



PRÉVENTION • RISQUES PROFESSIONNELS

Prévenir le risque routier

Qu'est ce que le risque routier ? Comment l'évaluer ?
Quelles actions de prévention mettre en place ?



Le risque routier, c'est quoi ?

Première cause de décès au travail, le risque routier est un risque professionnel à part entière.

- + Le risque trajet : correspond aux déplacements du lieu de travail au domicile ou au lieu habituel de restauration.
- + Le risque mission : correspond aux déplacements dans le cadre de l'activité professionnelle.



En cas d'accident lors d'un déplacement de mission, la loi l'assimile à un accident du travail (article L. 411-2 du Code de la sécurité sociale)

La responsabilité du salarié peut être engagée s'il y a infraction au Code de la route ou accident corporel. La responsabilité pénale et civile de l'employeur peut aussi être engagée s'il y a un manque de prévention de sa part à l'origine de l'accident de la route.

Evaluer le risque routier professionnel

Anticiper c'est éviter des conséquences dramatiques pour les collaborateurs de l'entreprise et l'entreprise elle-même. Comme pour l'ensemble des risques professionnels, l'employeur doit procéder à l'évaluation de ce risque et à la mise en place d'actions de prévention.

Pour ce faire, il est nécessaire de réaliser un état des lieux :

- + des métiers concernés
- + de la sinistralité
- + de l'organisation des déplacements
- + des modalités de gestion du parc automobile
- + des conditions de communication
- + des règles de gestion des compétences



Ce risque doit également être intégré à votre document unique.



Le risque routier en chiffres

56 390 personnes sont chaque année victimes d'un accident de la route lié au travail

43 780 victimes d'un accident de trajet

12 610 victimes d'un accident du travail, en mission



35 % des accidents de la route liés au travail sont mortels.

Sources : Les indicateurs présentés sont construits à partir des données de la Caisse nationale de l'assurance maladie - Risques professionnels (CNAM), de la Mutualité sociale agricole (MSA) et du Bulletin d'Analyse des Accidents de la Circulation - Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) (2021)



Quelques exemples d'actions de prévention

Planifier les déplacements

- + Définir des règles et une politique de réduction des déplacements
- + Organiser et planifier les déplacements

Equiper les véhicules

- + Adapter et équiper les véhicules en fonction des missions et avec des équipements de sécurité, de confort et d'aide à la conduite
- + Faire participer les salariés au choix des véhicules
- + Maintenir les équipements en bon état

Agir auprès des salariés

- + S'assurer que le salarié possède les aptitudes et les compétences liées à la conduite
- + Sensibiliser les salariés sur le risque routier
- + Réaliser des formations de conduite spécifique

Limiter le téléphone au volant

- + Limiter les appels entrants lors de la conduite
- + Définir des règles liées à l'usage du téléphone portable et systèmes embarqués